

05.05.2026 - 07:50 Uhr

bonus.ch sur l'assurance ménage : près de deux tiers de la population suisse touchée par la hausse des primes



Lausanne (ots) -

63% des assuré(e)s ont subi une hausse de leur prime d'assurance ménage au cours des deux dernières années. Pourtant, seulement 11% de la population a changé de prestataire sur cette même période. En parallèle, le risque de sous-assurance s'accroît, notamment en Suisse italienne où 38% des assuré(e)s n'ont jamais réévalué leur inventaire.

Depuis 2013, le comparatif en ligne bonus.ch offre annuellement aux assuré(e)s de Suisse la possibilité de s'exprimer sur la satisfaction de leur assurance-ménage. En 2026, l'enquête s'intéresse également à la thématique de l'augmentation des primes, à la sous-assurance et au changement de prestataire. Voici les principaux constats qui ressortent de cette enquête.

Hausse des primes d'assurance ménage : 63% des assuré(e)s concerné(e)s

Au cours des deux dernières années, une large majorité de la population suisse a reçu une hausse de sa prime d'assurance ménage. En effet, près de deux tiers des assuré(e)s ont subi une augmentation - jugée "forte" par 11% et "légère" par 52% des personnes interrogées -, ce qui traduit une tendance générale à la progression des coûts dans ce domaine. À l'inverse, 37% des personnes qui ont participé à l'enquête affirment ne pas avoir observé de hausse.

La Suisse italienne est la région linguistique la plus touchée par cette hausse des primes : deux tiers des assuré(e)s sont concerné(e)s par cette augmentation, contre 65% en Suisse romande et 59% en Suisse alémanique. Une hausse jugée "forte" atteint respectivement 15% des italophones, 13% des francophones et 8% des germanophones.

Les hausses de primes diffèrent fortement selon les assureurs, avec une proportion de client(e)s comprise entre 50% et 75% déclarant avoir subi une augmentation. De même, la part de hausses jugées fortes par les assuré(e)s varie de 5% à 20% en fonction des prestataires.

Seulement 11% de changements au cours de ces deux dernières années

Malgré les hausses de primes observées, la mobilité des assuré(e)s reste très faible : seulement 5% sont affilié(e)s auprès de leur prestataire actuel depuis moins d'une année et 6% depuis un ou deux ans. La fidélité est

élevée, puisque 75% des sondé(e)s sont assuré(e)s depuis plus de cinq ans, ce qui témoigne d'une forte inertie du marché de l'assurance ménage.

La Suisse italienne se distingue par une proportion plus élevée de nouveaux assuré(e)s : 9% sont affilié(e)s depuis moins d'une année, contre seulement 4% dans les autres régions linguistiques. À l'inverse, la fidélité est plus marquée du côté alémanique et romand, avec respectivement 79% et 76% de client(e)s assuré(e)s depuis plus de cinq ans, contre 61% en Suisse italienne.

Des écarts significatifs apparaissent entre les assureurs en matière d'ancienneté de leurs clients. La part des assuré(e)s récents (moins d'un an) varie fortement, allant de seulement 2% chez certains acteurs à 16% pour d'autres. À l'autre extrême, la proportion de clients fidèles depuis plus de cinq ans s'étend de 43% à 82%. Ces différences soulignent des positionnements distincts entre assureurs, certains privilégiant la conquête de nouveaux client(e)s tandis que d'autres s'appuient davantage sur une base historique solide.

45% de la population suisse n'a pas réévalué son inventaire ménage depuis plus de 3 ans

L'année dernière, l'enquête de bonus.ch révélait déjà que les assuré(e)s réévaluent de moins en moins la somme de leur assurance ménage en fonction de leurs biens mobiliers. En effet, la part des personnes faisant un point annuel était passée de 41% en 2020 à 33% en 2025, ce qui correspondait à un niveau historiquement bas.

Les données 2026 confirment la tendance : seulement 18% de la population suisse a mis à jour son inventaire récemment (moins d'une année), tandis que la majorité ne l'a pas fait depuis plusieurs années, voire jamais (13%).

Cette situation met en évidence un risque réel de sous-assurance, dans la mesure où la valeur des biens évolue avec le temps. Une mise à jour régulière de l'inventaire est donc essentielle pour garantir une couverture adéquate et éviter de mauvaises surprises en cas de sinistre.

Des différences régionales marquées apparaissent dans la fréquence de réévaluation de l'inventaire du ménage. La Suisse alémanique se distingue par des mises à jour plus récentes, avec 22% des assuré(e)s ayant réévalué leur inventaire au cours de la dernière année, contre 16% en Suisse romande et 12% en Suisse italienne.

À l'inverse, la Suisse italienne se caractérise par une part nettement plus élevée de personnes n'ayant jamais effectué de réévaluation (38%, contre 11% en Suisse romande et 10% en Suisse alémanique), mettant en évidence un risque plus marqué de sous-assurance dans cette région.

Par ailleurs, les écarts entre les différents prestataires d'assurance ménage sont significatifs : 59% des client(e)s de la Mobilière ont reconsidéré la valeur de leurs biens au cours des trois dernières années, contre seulement 43% chez Smile.

Fidélité à l'assurance ménage : le service détrône le prix

La qualité du service apparaît comme le principal facteur de fidélité des assuré(e)s, citée par 31% des répondant(e)s, devant l'aspect tarifaire (29%), et que la fiabilité et la réputation de l'assureur (28%). En revanche, la facilité de gestion des sinistres arrive nettement derrière, avec 12% des suffrages. Ces résultats montrent que, au-delà des considérations tarifaires, les client(e)s accordent une importance primordiale à l'expérience globale et à la confiance envers leur prestataire.

Des différences régionales nettes se dessinent dans les critères de fidélité. La Suisse alémanique accorde davantage d'importance à la fiabilité et à la réputation de l'assureur (36%), tandis que la Suisse romande privilégie plus fortement le prix (32%) et la qualité du service (35%). La Suisse italienne, de son côté, met particulièrement en avant la qualité du service (36%), tout en restant sensible au prix (30%). Enfin, la facilité de gestion des sinistres demeure un critère secondaire dans toutes les régions, bien qu'un peu plus cité en Suisse alémanique (17%) qu'ailleurs.

Des différences marquées apparaissent entre les assureurs quant aux facteurs de fidélité. Certains acteurs se distinguent par une très forte sensibilité de leurs assurés au prix, notamment Smile avec 82%, tandis que d'autres, à l'image de la Mobilière, sont davantage mis en avant pour leur fiabilité et leur réputation (40%).

Notes de satisfaction 2026 des assurances ménage

Cette année, ce sont près de 1'600 personnes qui ont donné leur avis sur leur assureur respectif à propos des 5 catégories suivantes : la clarté des informations transmises, la disponibilité et la sympathie des collaborateurs, le professionnalisme, la gestion des sinistres et le rapport prix-prestations. Les réponses récoltées ont été notées sur une échelle de 1 à 6, 6 représentant la meilleure note.

La Suisse italienne affiche le niveau de satisfaction le plus faible

En Suisse, les prestataires d'assurance ménage bénéficient globalement d'un bon niveau de satisfaction, avec une note moyenne de 5.2 sur 6, ce qui correspond à la mention "bien". Ce résultat est porté par la Suisse alémanique et la Suisse romande, qui affichent toutes deux une note de 5.2. La Suisse italienne se distingue toutefois par une appréciation plus réservée, avec une moyenne de 4.8, mention "assez bien", traduisant une satisfaction nettement inférieure.

La Mobilière est l'assurance ménage la plus appréciée de Suisse en 2026. Avec la note globale de 5.5, elle décroche la première place du classement et la mention "très bien". Vaudoise se classe deuxième avec la moyenne de 5.4, tandis que Helvetia et Visana complètent le podium avec la note générale de 5.3. Ces trois assureurs obtiennent ainsi la mention "bien".

Assurance ménage : 91% des assuré(e)s recommandent leur prestataire

La satisfaction globale se reflète également dans un niveau de recommandation très élevé : 91% des assuré(e)s déclarent qu'ils recommanderaient leur assurance ménage.

Analyse détaillée par assureur, questions et sous-questions de l'enquête :

<https://www.bonus.ch/Pdf/2026/Assurance-menage.pdf>

Accès direct aux notes de satisfaction des assureurs-ménage et RC :

<https://www.bonus.ch/zrGR39F.aspx>

Accès direct au comparatif des primes assurance-ménage et RC :

<https://www.bonus.ch/zrXJGJC.aspx>

Contact:

bonus.ch SA
Patrick Ducret
CEO
Place Chauderon 20b
1003 Lausanne
021.312.55.91
ducret(a)bonus.ch

Lausanne, le 5 mai 2026

Medieninhalte



Assurance ménage / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100008668 / L'utilisation de cette image à des fins éditoriales est autorisée et gratuite, pourvu que toutes les conditions d'utilisation soient respectées. La publication doit inclure le crédit de l'image.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008668/100939868> abgerufen werden.